Mise en service Chargeuses sur pneus

Propriétaire de l'équipement	**:** ATOULOK TP
Adresse du propriétaire	**:** 1 CHEMIN DES CHAMPS FORTS 77470 BOUTIGNY
Entreprise utilisatrice	**:** ATOULOK TP
Adresse de l'entreprise utilisatrice	**:** 1 CHEMIN DES CHAMPS FORTS 77470 BOUTIGNY

Date d'intervention	: 09 Oct. 2026
Périodicité des contrôles	: 12 Mois
Date de la prochaine visite	: **09 Oct. 2027**
Lieu d'intervention	: atelier Tipmat
Vérification effectuée en présence de	: Aucun accompagnant
Nom et coordonnées du contrôleur	: Samuel BATTISTEL

Marque	: BOBCAT
Désignation	: CHARGEUSE COMPACTE PNEUS <1M
Type	: S70-E
Matricule	: 046003
N° de série	: B4UC13033
N° de parc client	:

Matériel CE (construit à partir du 01/01/1996)	: Oui
Compteur horaire	: 2 heures
Nombre lu au compteur	: 2,4 heures
Accessoires et équipement	**:**
Godet	: Non
Fourches	: Non
Cabine ROPS	: Oui
Cabine FOPS	: Oui
Mode de braquage	: Direction par glissement (Skid)
Autres, preciser	:

Certificat ou déclaration de conformité	: Non
Rapport de première mise en service	: Non
Dernier rapport de vérification	: Non
Carnet de maintenance (*)	: Non

La non présentation de ces documents consiste en une non-conformité à l'article 3 de l'arrêté du 1er mars 2004.

(*) Pour les matériels d'occasion

Essai de maintien de charge

CMU (en kg)	: 318
Charge(s) d'essai dynamique (en kg)	: 300
Glissement de la charge	: 0

Le glissement de la charge ne doit pas excéder 250 mm en 10 minutes, et moins de 125 mm les 5 premières minutes

Glissement	: Acceptable

Si la charge d'essai est inférieure à la capacité nominale, le chef d'établissement doit alors définir les mesures organisationnelles et techniques visant à restreindre provisoirement l'utilisation de l'appareil à la charge d'essai.

En cas d'utilisation de cet appareil pour une charge supérieure à la valeur de cette charge d'essai, il devra être fait de nouveaux essais de fonctionnement.

Important :

L'engin est-il approprié aux travaux, à l'environnement et aux risques auxquels les travailleurs sont exposés, et peut-il être utilisé et accomplir les fonctions prévues en toute sécurité ?

Oui

Oui

Contrôle du dispositif indicateur de surcharge

Portée (en mètres)	: 0
Poids de la charge utilisée (en kg)	: 0

Epreuves statiques

Charge(s) d'essai statique (en kg)	: 300
Charge(s) d'épreuve statique (en kg)	: 375.0

Coefficient d'épreuves = 1,25

Epreuves dynamiques

L'engin pourra t-il être utilisé conformément à la notice d'instructions du fabricant ?

Charge(s) d'essai dynamique (en kg) : 300

Charge(s) d'épreuve dynamique (en kg) : 330.0

Coefficient d'épreuves = 1,10

null

Points relevés :
P06 Notice d'instruction : manuel en anglais

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente visite n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil

Commentaires éventuels :

Matériel CE

Limite de notre prestation :

L'état de conservation visuel est réalisé sans démontage, ni nettoyage de l'appareil de levage. Les accès doivent être facilités pour la vérification, par des moyens adaptés mis à disposition par le client.

Les essais en charge sont réalisés à partir des charges amenées à pied d'oeuvre par le client. En outre, si ces charges le permettent, le vérificateur procède à la vérification des limiteurs de charge.

Le personnel nécessaire à la conduite et à la manipulation des engins ou appareils est mis à disposition par le chef d'établissement. Les résultats de cette vérification devront être consignés sur le registre de sécurité par le chef d'établissement.

La vérification des règles techniques mises en oeuvre par les constructeurs est exclue des missions de base.

Ce document a été validé par son auteur.

LE PROCES VERBAL EST DELIVRE EN ADEQUATION AVEC LES TEXTES REGLEMENTAIRES

QRCODE N° :

Signature technicien :



Signature client :

